

Rapport d'Orientations Budgétaires 2025

Centre Communal d'Action Sociale



I) RETROSPECTIVE DU BUDGET DU CCAS 2022 – 2024

A) Section de fonctionnement

- | | |
|--|--------------|
| 1. Recettes de fonctionnement – une subvention importante de la ville | page 3 |
| 2. Dépenses de fonctionnement – un effort social renforcé | pages 4 à 5 |
| 2.1 Aides sociales facultatives | pages 5 à 8 |
| 2.2 Actions en faveur des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active | page 9 |
| 2.3 Frais de personnel et rémunération du CCAS et de ses satellites | pages 9 à 11 |

B) Section d'investissement

- | | |
|------------------------------|---------|
| 1. Recettes d'investissement | page 11 |
| 2. Dépenses d'investissement | page 12 |

Activités du Pôle Séniors pages 12 à 13

Actions de prévention santé page 13

II) ORIENTATIONS BUDGETAIRES DU CCAS 2025

A) Section de fonctionnement

- | | |
|-------------------------------|---------------|
| 1. Recettes de fonctionnement | pages 13 à 14 |
| 2. Dépenses de fonctionnement | |

B) Section d'investissement

- | | |
|------------------------------|---------|
| 1. Recettes d'investissement | page 15 |
| 2. Dépenses d'investissement | |

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « Notre », publiée au journal officiel du 8 août 2015 a voulu accentuer l'information des administrateurs. Désormais, le ROB s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le Président du CCAS notamment sur les orientations budgétaires. Les Collectivités Territoriales de 3 500 habitants et plus doivent tenir un Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B) dans un délai de deux mois qui précèdent l'examen du budget. Ce débat doit permettre à chacun des membres du CCAS d'échanger et de donner son avis non seulement sur le bilan de l'année écoulée mais également sur les projets pour l'année à venir, en l'occurrence 2025.

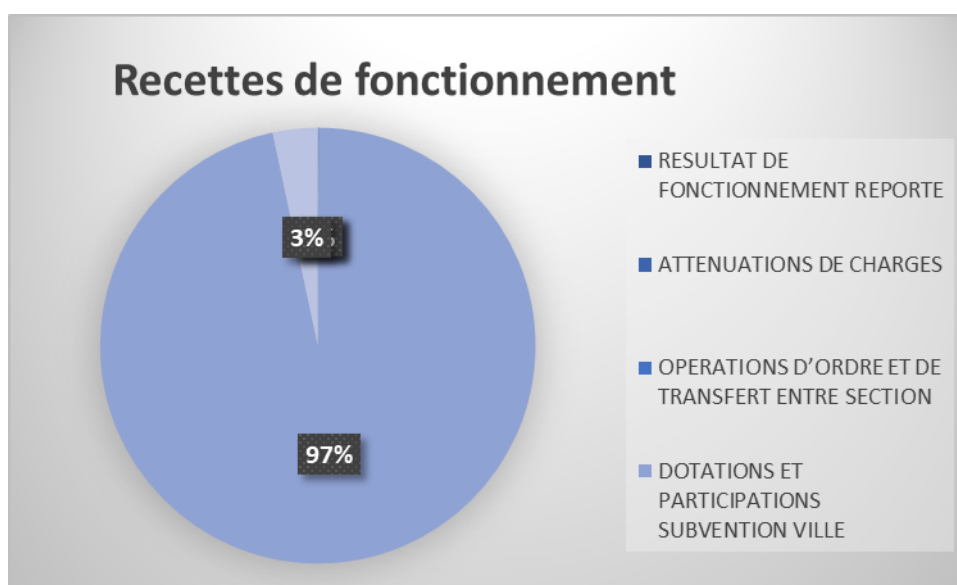
Comme toutes les collectivités territoriales et leurs établissements publics, le CCAS de Coudekerque-Branche doit faire face à la maîtrise de ses équilibres budgétaires. Pour rappel, le budget 2024 du CCAS s'équilibrait comme suit :

	BUDGET 2024		BUDGET REALISE 2024	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	884 271.00	884 271.00	763 235.58	848 458.82
INVESTISSEMENT	247 974.97	247 974.97	40 414.00	11 571.32
TOTAL DU BUDGET	1 132 245.90	1 132 245.90	805 149.58	860 030.14

A. Section de fonctionnement

❖ Recettes de fonctionnement

Chapitre	Section	Libellé	Budget 2024	%	Réalisé 2024	%
002	Fonc	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	40 254.70	4.56	0.00	0.00
13	Fonc	ATTENUATIONS DE CHARGES	0.00	0.00	407.40	0.048
042	Fonc	OPERATIONS D'ORDRE ET DE TRANSFERT ENTRE SECTION	414,50	0,04	414.00	0.048
74	Fonc	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS SUBVENTION VILLE	816 000.00	92.28	819 400.00	96.58
75	Fonc	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	27 601.80	3,12	28 237.42	3.33
Total		Recettes	884 271.00	100.00	848 458.82	100.00

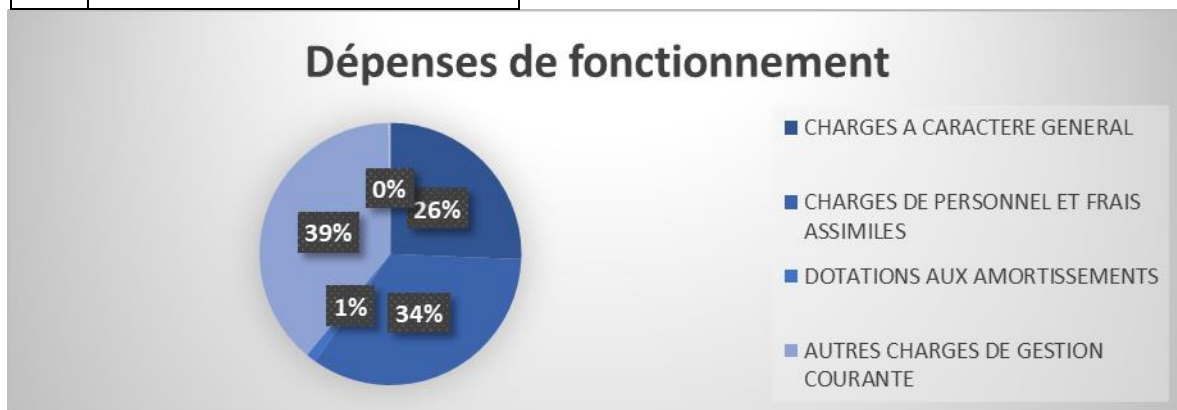


74	SUBVENTION DE LA VILLE
	AUTRES SUBVENTIONS (DEPARTEMENT ET AUTRES ORGANISMES)
75	VENTES DES TICKETS RESTAURANT

❖ Dépenses de fonctionnement

Chap	Section	Libellé	Budget 2024	%	Réalisé 2024	%
11	Fonc	CHARGES A CARACTERE GENERAL	253 000.00	28.62	195 642.29	25.63
12	Fonc	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	297 500,00	33.64	260 417.81	34.12
42	Fonc	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	7 907.00	0.89	9 571.32	1.25
65	Fonc	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	324 003.00	36.64	295 743.46	38.76
67	Fonc	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 861.00	0.21	1 860,70	0.24
	Total	Dépenses	884 271.00	100	763 235.58	100

011	BONS ACHAT SENIORS
	BOISSONS FOYERS MUNICIPAUX
	FETE DE NOEL DES FOYERS MUNICIPAUX
	FRAIS DE TELEPHONIE
65	ACHAT TICKETS SERVICE, RME, SUBVENTION VERSEE AUX ASSOCIATIONS



Analyse rétrospective 2022-2024 du budget du CCAS

COMPTE ADMINISTRATIF			
	FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
2024	763 235.58	848 458.82	85 223.24
2023	847 535.60	850 067.58	2 531.40
2022	716 363.38	741 642.71	25 279.33

1. Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale se composent de la manière suivante :

↳ Subvention de la Ville de Coudekerque-Branche

La subvention 2024 de la ville au CCAS s'est élevée à 800 000 euros, dont 199 600 € de subventions versées à diverses associations ou établissements (Association Bien Vieillir Chez Soi, Coud Pouce, résidence Paul Schrive et Centre de Santé Polyvalent).

↳ Recettes diverses

Elles sont principalement constituées de :

- Participation des agents communaux : « tickets restaurant » :

2024	26 700.70 euros
2023	25 994.50 euros
2022	25 626.51 euros

- Remboursement des salaires lors d'absences pour arrêt maladie, accident du travail ou maternité, contrats aidés. En 2024 pour les 5 budgets :

	Remboursement maladie	Compensation financière indemnité inflation	Remboursement personnel mis à disposition	Total
CCAS	407,40 €	0,00 €	-	407,40 €
FLPS	2 140,35 €	0,00 €	-	2 140,35 €
CSP	6 145,90 €	0,00 €	-	6 145,90 €
RYD	19 488,70 €	0,00 €	18 578,96 €	38 067,66 €
AJ	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	28 182,35 €	0,00 €	18 578,96 €	46 761,31 €

2. Dépenses de fonctionnement – un effort social renforcé

2.1 Aides sociales facultatives

Au cours de l'année 2024, 71 nouvelles familles ont sollicité le CCAS de Coudekerque-Branche pour obtenir une aide éventuelle. Dans les critères d'attribution, sont prises en compte les ressources du foyer fiscal dans sa globalité.

	Nombre de nouvelles familles	Enquêtes Sociales constituées
2024	71	174
2023	117	214
2022	96	243

Le Centre Communal d'Action Sociale de Coudekerque-Branche intervient principalement dans les domaines suivants :

* Aide alimentaire

Cette aide est accordée lorsque le demandeur est en attente de la régularisation de sa situation (instruction demande R.S.A, Indemnités Assedic...)

	Aide alimentaire	Nombre de familles
2024	2 835.00 €	20
2023	2 720.00 €	26
2022	2765.00 €	36

Soit une hausse de 4.22 %

* Secours mensuels

	Secours Mensuel	Nombre de familles
2024	2 695 .00 €	52
2023	1 945.00 €	56
2022	2 750.00 €	59

Soit une hausse de 38.56 %

* Secours exceptionnels

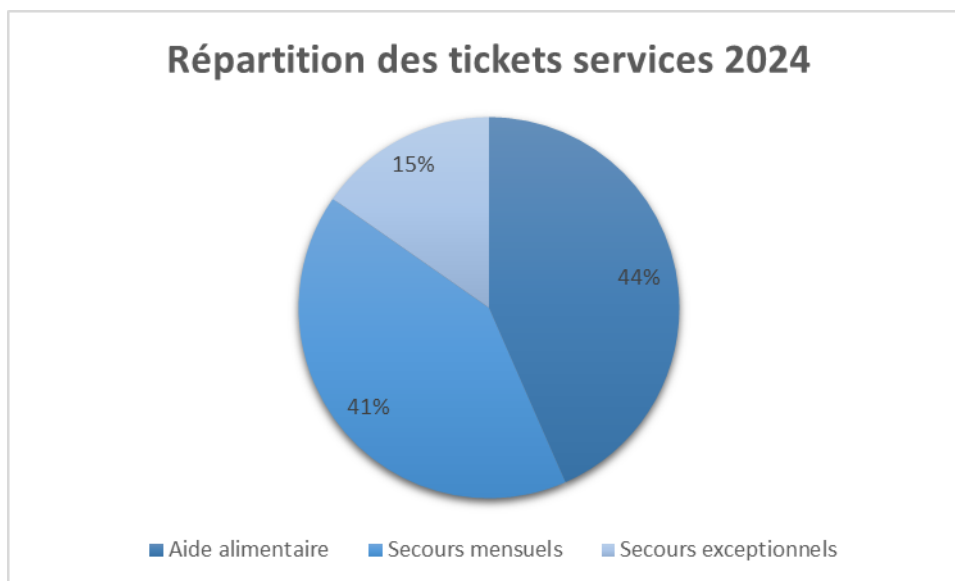
	Secours Exceptionnels	Nombre de secours attribués
2024	1 000.00 €	12
2023	580.00 €	6
2022	500.00 €	11

Soit une hausse de 72.41 %

Ces différentes aides sont octroyées en fonction de la situation de l'intéressé et après enquête sociale. Elles prennent la forme de Chèque d'Accompagnement Personnalisé, utilisables dans diverses enseignes, et ont représenté un coût total de 6 530.00 € en 2024 (Augmentation de 24.49 %). Au fil des années, ce ne sont plus uniquement les demandeurs d'emploi, les femmes seules avec enfants ou les personnes les plus fragilisées qui s'adressent au CCAS, mais ce sont aussi les retraités et les travailleurs à faibles revenus.

Répartition des tickets service en 2024	
Aide Alimentaire	2 835.00 €
Secours mensuels	2 695.00 €
Secours exceptionnels	1 000.00 €

Montant total des CAP	
2024	6 530.00 €
2023	5 245.00 €
2022	6 015.00 €



Il existe également une participation aux frais d'obsèques pour les plus démunis et pour les personnes en difficulté :

	Montant Frais d'obsèques	Nombre de demandes	Nombre d'Accords
2024	17 525.60 €	20	18
2023	10 319.75 €	15	11
2022	6 700.89 €	13	13

*** Secours divers exceptionnels**

Une convention avec l'Eau du Dunkerquois et un partenariat très actif permet de favoriser la prévention des coupures d'eau. La participation du Centre Communal d'Action Sociale au règlement des factures d'eau n'est effective que si la famille honore l'échéancier fixé.

Année	Nombre de demandes accordées	Montants accordés
2024	8	476,55 €
2023	5	241,31 €
2022	9	1 156.60 €

*** Revenu Minimum Etudiant (R.M.E.)**

Cette allocation concerne les jeunes âgés actuellement de moins de 26 ans au 1^{er} octobre de l'année universitaire et inscrits dans un cursus post bac.

Année Scolaire	Nombre de dossiers constitués	Nombre d'accord	Nombre de refus	Montant Global
2023/2024	99	59	40	60 040.00 €
2022/2023	115	81	34	86 990.00 €
2021/2022	145	95	50	99 350.00 €

En décembre 2024, l'association des Mots avec des Maux a remis 10 cartes cadeaux d'un montant de 15 euros aux étudiants les plus précaires.

COMPARAISON DES DEPENSES EN MATIERE D'AIDES FACULTATIVES 2022 - 2024

	aides attribuées	2022	2023	2024
Chap 65	Aides (suite passage en CA et tickets services)	10 290.27	6 441.28	11 473.13
	Autres Secours (frais funéraires, facture d'eau)	8 427.14	10 547.06	17 758.40
	Revenu Minimum Etudiant	99 350,00	86 990,00	60 040.00
Chap 011	Bons séniors	239 944.44	172 162.00	177 670.97
	TOTAL	358 011.85	276 140.34	216 942.50

2.2 Actions en faveur des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

↳ Suivi des bénéficiaires

Le Revenu de Solidarité Active est une allocation destinée à garantir à ses bénéficiaires, qu'ils soient ou non en capacité de travailler, un revenu minimum. L'accompagnement social est formalisé par la signature d'un contrat d'insertion appelé Contrat d'Engagement Réciproque.

Sur le territoire coudekerquois, plus de 500 personnes sont bénéficiaires du RSA. En 2024, dans le cadre de l'appel à projet insertion avec le Conseil Départemental, le CCAS a mis à disposition 2 référents RSA (1.2 ETP) qui ont suivi 80 bénéficiaires coudekerquois du RSA en CER (Contrat d'Engagement Réciproques).

Actions mises en place en 2024 à l'intention des bénéficiaires du RSA :

- **Le Mercredi 10 Janvier 2024** : Pass Foire offert par le Secours Populaire Français, section de Coudekerque-Branche : **13 Familles - 20 Enfants**
- **Le Lundi 19 Aout 2024 au Parc WALIBI**
La journée des Oubliés organisée en partenariat avec le SPF :
9 Familles - 19 Enfants (coût Bus : 1 482,00 euros)
- **Le Jeudi 05 Décembre 2024** : dons de Jouets neufs et de Chocolats offerts par l'Amicale Nordiste de Rumilly **35 Familles - 81 Enfants**
- **Le Samedi 21 Décembre 2024** : Arbre de Noel : dons de jouets neufs offerts par le Secours Populaire Français
13 Familles - 26 Enfants

2.3 Effectif et Frais de personnel du CCAS et de ses satellites

Les fonctions ressources contribuent de manière stratégique et transversale à la mise en œuvre d'un service public de qualité et à la réussite du projet porté par la majorité municipale.

Ce sont les hommes et les femmes qui ont été mobilisé-es pour assurer au quotidien la continuité des services essentiels attendus par les habitants en ajustant les modalités du service public à la crise sanitaire, s'organiser pour lutter contre la pandémie, se réinventer pour défendre inlassablement les équilibres des existences (sur tous les plans : social, affectif, mental et physique, culture et sport, économique, etc...) et en tout premier lieu ceux des personnes les plus vulnérables.

Ce sont des moyens (humains, informatiques, techniques, patrimoniaux...) qui accompagnent les projets pour répondre aux nouveaux besoins sociaux des Coudekerquois, tout en gardant le cap des transitions.

Le coût moyen annuel chargé d'un agent évolue chaque année, notamment en raison des reclassements indiciaires sur l'ensemble des catégories. Il faut également prendre en compte l'augmentation du Smic pour certains contrats.

En matière d'heures supplémentaires, la récupération des heures effectuées à la demande du Chef de Service est favorisée.

- **Centre Communal d'Action Sociale**

ANNEE COMPLETE*	NOMBRE D'AGENTS	FRAIS DE PERSONNEL
2024	9	260 417.81 euros
2023	8	260 962.20 euros
2022	8	291 765.57 euros

CCAS	déc-22		déc-23		déc-24	
Catégorie	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP
Titulaires	3	3	3	3	3	3
Non titulaires mensualisés - CDI	4	1,63	4	1,63	5	2,63
Activité accessoire	1	0,18	1	0,12	1	0,12
TOTAL	8	4,81	8	4,75	9	5,75

- Centre de Santé Polyvalent

ANNEE COMPLETE*	NOMBRE D'AGENTS	FRAIS DE PERSONNEL
2024	12	402 116.59 euros
2023	11	268 162.48 euros
2022	3	211 901.13 euros

Centre de santé Polyvalent	déc-22		déc-23		déc-24	
Catégorie	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP
Titulaires	3	2,8	3	2,8	3	2,85
Non titulaires mensualisés - CDI	1	1	3	3	3	3
Activité accessoire	1	0,066	1	0,066	0	0
Vacataire Horaire (médecins)	-	-	4	2,37	6	1,42
TOTAL	5	3,86	11	8,24	12	7,27

- Résidence Paul Schrive

ANNEE COMPLETE*	NOMBRE D'AGENTS	FRAIS DE PERSONNEL
2024	6	221 396.64 euros
2023	6	207 737.92 euros
2022	6	213 393.79 euros

Résidence Paul Schrive	déc-22		déc-23		déc-24	
Catégorie	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP
Titulaires	0	0	0	0	0	0
Non titulaires mensualisés - CDI	6	5,14	6	5,14	7	5,99
Apprentis	-	-	-	-		
Non titulaires horaires	-	-	-	-		
TOTAL	6	5,14	6	5,14	7	5,99

- Ehpad Yvon Duval

ANNEE COMPLETE*	NOMBRE D'AGENTS	FRAIS DE PERSONNEL
2024	76	2 250 458,32 €
2023	73	2 104 933,43 €
2022	83	2 042 291,50 €

Ehpad Yvon Duval	déc-22		déc-23		déc-24	
Catégorie	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP
Titulaires	24	23	23	21,5	22	18
Non titulaires mensualisés - CDI	30	29,5	31	29,75	29	28,17
Contrats aidés (CUI - Emplois Avenir - Adulte Relais)	-	-	-	-	-	-
Apprentis	-	-	-	-	1	1
Non titulaires horaires	-	-	-	-		
TOTAL	54	52,5	54	51,25	52	47,17

- **Accueil de jour Alzheimer Annie Girardot**

ANNEE COMPLETE*	NOMBRE D'AGENTS	FRAIS DE PERSONNEL
2024	5	184 392,88 €
2023	6	189 521,55 €
2022	5	167 646,69 €

Accueil de jour Alzheimer	déc-22		déc-23		déc-24	
	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP
Titulaires	2	2	2	2	2	2
Non titulaires mensualisés - CDI	2	1,5	3	1,75	2	1,5
Contrats aidés (CUI - Emplois Avenir - Adulte Relais)	-	-	-	-		
Apprentis	-	-	-	-		
Non titulaires horaires	-	-	-	-		
TOTAL	4	3,5	5	3,75	4	3,5

Année complète* : dont saisonniers et remplaçants pour arrêts maladie (Ehpad)

B. Section d'investissement

Evolution de la section d'investissement depuis 2022 :

COMPTE ADMINISTRATIF			
	INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
2024	41 914.00	11 571.32	- 30 342.68
2023	42 803.58	51 636.70	8 833.12
2022	214.50	26 466.29	26 251,79

1. Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont principalement constituées :

↳ Des opérations d'amortissements du budget principal. Les dotations aux amortissements sont réparties depuis 2013 sur les budgets correspondants (CCAS et ses satellites)

↳ Le Fonds de Compensation de la TVA (F.C.T.V.A).

Cette recette (FCTVA) correspond à la compensation, à un taux forfaitaire de 16,404 % de la TVA dont le CCAS s'est acquittée pour ses dépenses d'investissement payées sur l'année n-2.

2. Dépenses d'investissement

La principale dépense d'investissement au budget 2024 du CCAS : Achat d'un véhicule mis à disposition de l'association Bien Vieillir chez Soi

L'excédent cumulé de la section d'investissement du CCAS s'élève à : 211 639.29 €

A l'Espace Communal des Solidarités, porte d'entrée de la solidarité,
*** des actions en faveur des personnes âgées sont organisées :**

Le Centre Communal d'Action Sociale assure également des missions déléguées par la ville, notamment les actions en faveur des séniors :

Foyers municipaux :

Le pôle Séniors, situé à l'Espace Communal des Solidarités, est chargé de l'organisation de la fête de Noël dans les 2 foyers municipaux : Bourvil et Gabin.

Dispositif Mona Lisa :

Une équipe citoyenne formée de bénévoles a pour mission de rompre l'isolement des personnes âgées, en leur rendant des visites régulières de convivialité.

En 2024 : 7 bénévoles pour 9 personnes isolées.

Visites des maisons de retraite :

A Noël, des visites sont organisées dans les maisons de retraite et résidence autonomie de l'agglomération dunkerquoise.

C'est l'occasion d'offrir, aux anciens Coudekerquois, un cadeau de fin d'année.

En 2024, 280 colis ont été commandés pour une dépense totale de 3 696, 00 € (répartition sur 19 résidences, dont les résidences Yvon Duval et Paul Schrive).

Visite des béguinages :

A l'occasion des fêtes de fin d'années, les résidents des Béguinages (logements rue des peupliers et 8 mai 1945) ont bénéficié d'un colis gourmand, soit 55 colis à 28,32 euros pour un montant total de 1 557,60 euros.

Distribution de bons aux séniors :

Une sortie gratuite pour les coudekerquois de plus de 60 ans a été organisée en juin 2024. Pour les séniors qui n'y ont pas participé, 4 bons d'achats de 6 euros (24€) leur ont été octroyés.

ANNEE	PARTICIPANTS VOYAGE	NOMBRE DE BONS	MONTANT
2024	344	18 668	112 008.00 €
2023	272	18 904	113 424.00 €
2022	250	19 424	116 544.00 €

A l'occasion des fêtes de fin d'année 2024, les séniors ont bénéficié de 2 bons de Noël à 6 € distribués par la poste.

ANNEE	NOMBRE DE BONS	MONTANT
2024	9 906	59 436.00 €
2023	9 742	58 452.00 €
2022	9 972	59 832.00 €

Automne bleu :

Différentes manifestations ont été programmées à l'occasion de l'Automne bleu (animations dansantes, loto, spectacles, concert, pièces de théâtre, défilé de mode, visites guidées, dégustations, conférence, ateliers divers.....)

ANNEE	NOMBRE D'ANIMATIONS / SEANCES	NOMBRE DE PARTICIPANTS
2024	47	3 587
2023	45	3 536
2022	40	3 004

* des actions de prévention santé

- Journée de prévention de l'audition du 11 au 22 mars 2024.
- Le salon bien être et santé a été programmé le samedi 12 Octobre 2024, avec une conférence sur la thématique de la mémoire
- Nouveau partenariat pour la Mutuelle pour tous, avec signature d'une convention avec la Mutuelle Familiale
- Poursuite de la convention pour les contrats Obsèques
- En partenariat avec Défi Autonomie Séniors, propositions d'ateliers à l'épis sur les thématiques suivantes : mémoire, sommeil ; en fonction du recensement des besoins, d'autres thématiques seront abordées (nutrition.....)

A) SECTION DE FONCTIONNEMENT

Pour 2025, la stabilisation des dépenses et des recettes est prévue ainsi qu'une mobilisation des actions menées en 2024.

1. Recettes de fonctionnement

Elles sont principalement constituées d'une subvention de la ville. En 2024, la subvention de la ville au CCAS s'élevait à 800 000 € dont 269 485 € ont été versées à diverses associations et structures. Toutefois, l'augmentation des dépenses liées à l'énergie impacte le budget de la ville et contraint cette dernière à faire des efforts sur ses propres dépenses y compris celle correspondant à son aide versée au CCAS. En 2025, une subvention de 800 000 euros sera sollicitée auprès de la ville répartie comme suit : 570 000 € pour le fonctionnement du CCAS ; une subvention de 110 000 € pour l'association Bien Vieillir Chez Soi ; 22 000 € pour l'association Coud Pouce et une subvention pour résorber le déficit de restauration de la résidence Paul Schrive.

2. Dépenses de fonctionnement

En 2025, il n'est pas prévu de nouvelles dépenses, ni de nouveaux services. Toutefois le CCAS travaille en étroite collaboration avec l'association « Bien Vieillir chez soi » dont la gestion est confiée à une association. Il s'agit d'apporter une réponse aux différentes problématiques liées au maintien à domicile des séniors très âgés notamment, en proposant à domicile la même qualité de soins qu'en établissement de santé.

Montée en puissance de l'association Bien Vieillir Chez Soi : Le siège de l'association a été inauguré le 9 Février 2022 ; le bilan de l'association à ce jour :

24 salariés Coudekerquois : Administratif = 2,5 ETP ;

Chauffeuse = 1 ETP ;

Conciergerie = 1 ETP ;

19 aides à domicile / auxiliaires de vie

Bénéficiaires coudekerquois des différents services : 719 / an

Bénéficiaires coudekerquois service aides à domicile : 147 / mois

Bénéficiaires conciergerie : 25/mois

Outre le service transport et les aides à domicile, l'association a innové avec un service de conciergerie en proposant tout un panel de petits services temporaires, rapide d'exécution et exceptionnels. L'association, dont le public est constitué de séniors coudekerquois, travaille en étroite collaboration avec le pôle séniors de l'Espace Communal des Solidarités afin d'apporter une réponse cohérente, globale aux différentes problématiques des séniors et favoriser le

maintien à domicile. Début 2025, une subvention 110 000 € sera versée par le CCAS à l'association Bien Vieillir chez soi.

Poursuite des projets d'accompagnements sociaux :

* Le micro crédit social : En 2024, 2 Dossiers ont été présentés et accordés : financement de véhicules

* Poursuites des partenariats : Centre Social Josette Bulté, Entreprendre Ensemble, Maison Nord Solidarités, CAF, CPAM, Secours Catholique, Défi Autonomie Nord, UDCCAS.....

➤ **Prévisions pour 2025 concernant l'accompagnement social :**

- Poursuite du partenariat avec le Centre Social Josette Bulté et la maison de quartier du vieux coudekerque : Il s'agit de privilégier les échanges entre les deux structures afin de permettre au public du CCAS, et notamment les bénéficiaires du RSA de participer à des actions et ateliers du Centre Social et de la maison de quartier pour permettre un accompagnement social global.
- Aide et accompagnement des Coudekerquois les plus fragiles : Proposer aux Coudekerquois les plus précaires un accompagnement social global sur le long terme pour leur permettre de rebondir face à leurs difficultés.
- Poursuite des partenariats : Le CCAS est une structure très diversifiée mais ne peut répondre à tous les problèmes des Coudekerquois. Les partenaires permettent de trouver des solutions et répondre au mieux aux besoins des usagers.

➤ **Orientations stratégiques pour les ressources humaines :**

La prospective budgétaire de la masse salariale proposée pour 2025 intègre l'ensemble de ces facteurs d'évolution et besoins nouveaux tout en poursuivant la dynamique de maîtrise de la masse salariale déjà engagée (réorganisation, priorisation des besoins et des demandes de remplacement, rééquilibrage de postes, encouragement à la mobilité interne, offre de formation renforcée pour accompagner l'évolution de certains métiers...). Il faut également tenir compte d'éventuels augmentations du SMIC :

En matière de recrutement hors saisonniers, peu de recrutements devraient intervenir en 2025. De plus, chaque dépense devra être optimisée par la recherche de financements.

➤ **Evolution des rémunérations :**

✓ En 2025 et les années suivantes, l'évolution prévisionnelle des rémunérations des agents dépendra principalement de l'application de diverses mesures décidées au niveau national, ainsi que des dispositions statutaires relatives à l'avancement de la carrière des fonctionnaires, parmi lesquelles :

➤ L'évolution du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) positif pour les fonctionnaires du fait des avancements d'échelons et de grades ou de la promotion interne. Cette augmentation naturelle des rémunérations liée à l'ancienneté ou à l'augmentation de la technicité des fonctionnaires découle du statut et permet ainsi une progression de la carrière des agents.

➤ **Evolution du temps de travail**

✓ Conformément à la Loi de Transformation de la Fonction Publique d'août 2019, la Ville a procédé au 1^{er} mai 2022 à une mise en conformité de sa situation en fixant, par délibération du Conseil Municipal, le temps de travail annuel à la durée légale, soit 1 607 heures par agent.

B)SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Recettes d'investissement

Les ressources d'investissement pour 2025 sont réparties de la manière suivante :

- L'amortissement des immobilisations devrait s'élever à 211 639.29 €. Cette dotation est une opération d'ordre (dépense de fonctionnement et recette d'investissement).

2. Dépenses d'Investissement

En 2025, il n'est pas prévu de dépenses spécifiques.